

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2025/41

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2025

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 14

**Qui ont pris part à la délibération** : 11

**Etaient présents** : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON- LAPORTE, TERRACOL Sandra, Angélique THELIOL

MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER, David CHASSAGNE

**Étaient absents et excusés** : Mme Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET,

**Secrétaire de séance** : Mme Joëlle FAUCONNET

**Objet** : Demande d'une subvention pour 2025 : INTERLUDE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention de l'association INTERLUDE pour 2025. L'association sollicite une contribution de 1 000,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à La majorité :

- D'octroyer une subvention d'un montant de 1 000,00€ pour 2025,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 02/12/2025

Publié, le 04/12/2025

Transmis, le 03/12/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

